



# Toutes Dernières Nouvelles

Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des médecins de votre service,  
département, UMF, GMF, Clinique ou CLSC  
2 pages incluant celle-ci

825, boulevard Lebourgneuf, bureau 309 - Québec (Québec) G2J 0B9  
☎ (581) 981-8883 / 📠 (581) 981-8884  
[www.amoq.ca](http://www.amoq.ca) - [amoq@amoq.ca](mailto:amoq@amoq.ca)

---

## Toutes Dernières Nouvelles... de l'AMOQ

---

Jeudi 6 avril 2023

### LES ATELIERS WEBINAIRES SUR LE LEADERSHIP

Les quatre (4) ateliers webinaires sur le Leadership se tiendront le :

- ◆ Être chef : prendre soin de son équipe tout en préservant un espace pour soi.  
Mercredi 27 septembre 2023, de 8 h 45 à 12 h 15
- ◆ Améliorer le climat au sein de l'équipe en exerçant un leadership efficace.  
Mercredi 25 octobre 2023, de 8 h 45 à 12 h 15
- ◆ Neutraliser et gérer les comportements perturbateurs.  
Mercredi 15 novembre 2023, de 8 h 45 à 12 h 15
- ◆ Prendre du recul, sortir des sentiers battus et agir autrement.  
Mercredi 13 décembre 2023, de 8 h 45 à 12 h 15

Si vous êtes intéressés, il est encore temps de faire parvenir votre nom à Mme Line Parent à l'adresse courriel [lparent@amog.ca](mailto:lparent@amog.ca) ou par téléphone au 581 981-8883.

N'oubliez pas que les places sont limitées à 12 médecins.

Cette cohorte d'ateliers équivaut à 13 heures de crédits de catégorie 1 et donne également accès à l'allocation de formation de la RAMQ.

Veuillez noter que les frais pour la cohorte de 4 ateliers sont de 1 495\$ par participant.

### PROJET DE LOI 15

Projet de loi visant à rendre le système de santé et des services sociaux plus efficace.

Nous tenons à vous informer que l'AMOQ suit ce dossier de près. Lorsque des développements importants seront connus, nous vous transmettrons les informations. Pour l'instant le ton est à la collaboration pour faire partie des solutions tout en protégeant l'autonomie professionnelle des médecins.

### COURT SONDAGE D'UNE SEULE QUESTION SUR LES PREM

Les plans régionaux d'effectifs médicaux ou « PREM » ont été mis en place il y a environ 20 ans pour distribuer de façon coercitive les médecins omnipraticiens dans la province. Les nouveaux facturants et les médecins qui désirent changer de région doivent s'en remettre au système des PREM pour avoir un endroit approuvé pour installer leur pratique.

La FMOQ a récemment démontré la capacité d'une approche incitative afin de mobiliser les omnipraticiens pour résoudre une problématique. D'un autre côté, il apparaît que les PREM sont une entrave majeure qui réduit l'attractivité de la médecine familiale auprès des externes. Le ministre Dubé a donc ouvert la porte à une réforme des PREM à la suite des commentaires de la FMOQ, de la FMRQ et de la FEMQ. Pensez-vous que c'est une bonne idée?

Lien du sondage : [Sondage sur les PREM](#)

### DEMI-JOURNÉE DE FORMATION AMOQ DU 5 MAI 2023

L'AMOQ vous invite à mettre dès maintenant à votre agenda sa demi-journée du 5 mai prochain.

Voici les sujets qui seront abordés :

- 13h00 Les communications difficiles, M. Christian Houde
- 14h00 L'immunothérapie et le médecin de famille, Mme Mireille Poirier
- 15h30 Réduire notre empreinte écologique en clinique, D<sup>re</sup> Stéphanie Burelle

L'activité se tiendra à nouveau à La Scène Lebourgneuf située au 815, boulevard Lebourgneuf, Québec.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le programme en cliquant sur le lien suivant : [Programme 5 mai 2023](#)

Pour vous inscrire, contacter l'AMOQ :

Courriel : [formation@amog.ca](mailto:formation@amog.ca)

Téléphone : 581 981-8883.

Le conseil d'administration de l'AMOQ